

REGLEMENT INTERIEUR

applicable au 01/09/2025

Il est interdit :

-  → de fumer et de vapoter,
-  → de dégrader ou salir le matériel, de jeter des débris,
-  → d'utiliser des appareils émettant des niveaux sonores gênants pour les passagers,
-  → d'importuner les autres voyageurs,
-  → de voyager avec un chien d'attaque. Les chiens de grande taille ainsi que les chiens d'aveugles sont tolérés à la condition qu'ils soient convenablement muselés et tenus en laisse. Les chiens de petite taille doivent accompagner leur maître dans un panier ou être tenus au bras.
-  → de transporter des objets dangereux ou incommodes,
-  → d'ouvrir les portes ou d'utiliser les dispositifs de secours en dehors d'une situation le justifiant,
-  → de décompresser les portes et de descendre avant l'arrêt total du car.
-  → de manger et de boire à l'intérieur du véhicule.
-  → de transporter des engins de déplacements personnels motorisés et les cyclomobiles

Les vélos, même pliés, ne sont pas acceptés dans le véhicule



Les enfants de - de 11 ans non accompagnés d'un adulte de + de 15ans, ne sont pas admis.



Bagages :

Les conducteurs se réservent le droit de refuser les bagages qu'ils estiment préjudiciables à la sécurité du transport.

Les bagages à mains peuvent être déposés dans les compartiments prévus à cet effet et sont sous la responsabilité de leur propriétaire. La perte, le vol ou la détérioration de ces bagages à main n'entraîneront aucun dédommagement.

Durant votre voyage, la bonne attitude...



→ La montée par l'avant est obligatoire dans les cars et bus.



→ **Cédez votre place** aux personnes invalides, aux femmes enceintes ou accompagnées de jeunes enfants et aux personnes âgées.



→ **Une tenue correcte et une attitude respectueuse** vis-à-vis des autres voyageurs et du personnel permettent à chacun de voyager agréablement.



→ **Les voyageurs en état d'ébriété ou d'agitation**, et plus généralement **susceptibles de constituer une gêne ou une menace** pour les autres passagers **peuvent se voir refuser l'accès au véhicule par le conducteur.**



→ **Les propriétaires de chien** doivent veiller à ce que la **présence de leur chien ne perturbe en rien les bonnes conditions de voyage**, et tout particulièrement en présence d'autres chiens.



→ Il est demandé aux voyageurs **de plier leurs poussettes** quand cela est possible et **en cas de forte affluence**



→ Les planches à roulettes, trottinettes pliables, patins et rollers **ne sont admis que si ils sont tenus à la main** durant tout le trajet.



Les voyageurs doivent se conformer aux injonctions que leurs adressent les conducteurs, contrôleurs, et autres agents assermentés.

Les conducteurs et les contrôleurs sont là pour vous guider, n'hésitez pas à les solliciter.

Merci de vous présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire indiqué